SUD-HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OFFRE D'EMPLOI – RECRUTEMENT TEMPORAIRE

Coordinateur·trice territorial·e Enfance–Jeunesse–Parentalité

À pourvoir dès que possible • Temps complet • Remplacement temporaire
Durée du contrat : 6 mois

Recruteur : Communauté de communes Sud-Hérault (19 000 habitants)

Lieu principal : Territoire intercommunal – déplacements réguliers auprès des équipements et partenaires.

MISSIONS

Sous l'autorité de la directrice du service Action sociale, et en lien avec les responsables d'équipements et les partenaires institutionnels, vous assurez le pilotage opérationnel du pôle Enfance–Jeunesse–Parentalité.

- Piloter le suivi des conventions et dispositifs contractuels du secteur, notamment la Convention territoriale globale (CTG) et les plans d'action associés.
- Préparer, suivre et actualiser les demandes de subventions, budgets prévisionnels, bilans d'activité et justificatifs financiers, en lien avec les services concernés.
- Construire et tenir à jour un calendrier des échéances contractuelles, des financements et des obligations de reporting ; alerter la direction sur les risques et retards.
- Coordonner la mise en œuvre et l'évaluation des projets petite enfance, jeunesse et parentalité, en veillant à leur cohérence avec les orientations de la collectivité.
- Animer les relations opérationnelles avec la CAF, les partenaires institutionnels et associatifs ; préparer et contribuer aux comités techniques et réunions partenariales.
- Assurer le suivi de l'activité des équipements et dispositifs du pôle (RPE, LAEP/Canal Jeu, Info Jeunes et actions parentalité), en lien avec les équipes concernées.
- Élaborer des tableaux de bord, notes de synthèse et propositions d'arbitrage à destination de la directrice.
- Contribuer à l'organisation du travail, à la circulation de l'information et à la continuité du service public.

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation supérieure ou expérience significative en développement territorial, politiques sociales, ingénierie de projets ou conduite de dispositifs publics.
- Expérience confirmée en collectivité territoriale, intercommunalité ou structure partenariale, notamment en pilotage de conventions et de financements publics.
- Bonne connaissance des politiques petite enfance, jeunesse et parentalité et des relations avec la CAF ; la connaissance de la CTG constitue un atout important.
- Maîtrise du montage et du suivi de projets, de la préparation de bilans, du suivi budgétaire et des outils de reporting.
- Capacité à animer des réunions, mobiliser des partenaires, coordonner des équipes et travailler en transversalité.
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation, capacité à hiérarchiser les priorités, qualités rédactionnelles et sens du service public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Rattachement hiérarchique : directrice du service Action sociale.
- Lieu : territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault ; déplacements réguliers sur le territoire.
- Rémunération : selon le profil, l'expérience et les règles de rémunération applicables au recrutement.

CANDIDATURE

Adresser un CV et une lettre de motivation à l'attention de Madame la Présidente de la Communauté de communes Sud-Hérault, en précisant l'intitulé du poste :

Recrutement – Coordinateur·trice territorial·e Enfance–Jeunesse–Parentalité
Communauté de communes Sud-Hérault
Candidature à transmettre par mail : rh@cc-sud-herault.fr
Site internet : www.cc-sud-herault.fr